

Avocat spécialisé dans les questions de cybersécurité et de technologie, effectuant des analyses techniques en ondes

En tant qu'avocat, j'aide des personnes à résoudre leurs problèmes liés à la technologie. J'aide également des organisations victimes de pirates qui ne peuvent pas accéder à leurs fichiers ou je facilite la suppression de faux comptes sur les médias sociaux qui causent des préjudices et sont trompeurs. Mon rôle m'amène aussi à participer à des émissions de radio et de télévision pour aider le public à mieux comprendre les nouvelles technologies. J'essaie de me concentrer sur les répercussions de ces technologies sur leur vie quotidienne. Lorsque j'ai commencé à exercer cette profession, je pensais que j'allais simplement organiser des conférences, effectuer des travaux pratiques et réaliser des examens dans ce domaine, mais j'ai rapidement compris qu'une communauté de « pirates informatiques éthiques » souhaitait me rencontrer et travailler avec moi pour lutter contre la cybercriminalité. Il s'agit d'un domaine complexe. Il évolue rapidement et il a des répercussions sur tout le monde.

CYBER
SECURITÉ

Cyber Futé Carrières en vedette

PAR ACTUA

**RITESH
KOTAK**



Décrivez votre parcours professionnel :

En grandissant, je rêvais de devenir comptable et de reprendre l'entreprise familiale ou de devenir ingénieur. Cela dit, je me suis toujours intéressé à la technologie. Mes parents possédaient une entreprise, alors j'ai décidé d'obtenir un diplôme en administration des affaires à l'Université de Toronto. Après avoir obtenu mon diplôme, j'ai travaillé pour des services de police pendant environ sept ans, avant d'obtenir une maîtrise en administration des affaires au Royaume-Uni, tout en participant à un programme d'échange en Chine. J'ai ensuite travaillé pour des géants du numérique, avant d'effectuer des études en droit à Ottawa. J'ai également suivi plusieurs cours sur le leadership et les enquêtes numériques, ainsi que des cours de droit. Ces cours m'ont vraiment aidé à entrevoir clairement différents aspects liés à la cybersécurité (p. ex. enquêtes, gouvernance, élaboration de politiques). En dehors des heures de classe, mes passe-temps étaient liés à la musique. J'écoutais des groupes de musique locaux, je lisais des paroles de chansons et je travaillais comme DJ. En y réfléchissant, je pense que ces passe-temps ont eu une incidence importante sur mon parcours professionnel. Bien comprendre le rythme et les paroles m'a permis de développer mon souci du détail et de vraiment reconnaître l'importance des mots. Concrètement, dans le cadre de mon travail, je dois m'efforcer de bien comprendre le fonctionnement des technologies de l'information, puis de l'expliquer à des publics cibles dans différents médias.

Quels défis avez-vous dû relever au cours de votre carrière ?

Le plus grand défi que j'ai dû surmonter était ma peur de parler en public. Je savais ce que je devais dire, mais j'étais timide dans un grand groupe et je ne savais pas comment m'y prendre. Pour vaincre cette peur, je suis sorti de ma « zone de confort ». J'étais très nerveux les premières fois, mais je m'en suis remis. J'ai éprouvé le même sentiment lorsque j'ai commencé à passer à la télévision pour aborder des sujets liés à la cybersécurité. La pratique m'a aidé à chasser la nervosité et à surmonter ma peur. De plus, lorsque j'ai travaillé pour des services de police, je savais quel genre de travail je souhaitais faire, mais il n'existait pas à l'époque. Grâce à ma passion et aux connaissances que je possédais déjà, j'ai fait valoir mes arguments auprès de cadres supérieurs et je les ai convaincus qu'ils devaient créer une nouvelle unité. Dans le domaine du droit, j'ai remarqué que les « avocats spécialisés dans les technologies » s'intéressaient à la propriété intellectuelle ou à la protection de la vie privée, mais pas nécessairement aux répercussions de la cybersécurité sur les personnes au quotidien. J'ai dû adopter une approche non traditionnelle et expliquer pourquoi j'ai décidé de devenir un avocat et de travailler dans le domaine de la cybersécurité. Je pensais que mon choix de carrière et mon cheminement allaient être difficiles à comprendre, mais c'est tout le contraire qui s'est produit. Le secteur des technologies apprécie mon approche non traditionnelle, car elle tient compte de différents points de vue.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes ?

Essayez de travailler dans autant de domaines que possible. J'ai changé trois fois de carrière. Les types d'emplois qui m'intéressaient à l'âge de 10 ans étaient totalement différents des possibilités de carrière que j'ai envisagées à l'âge de 20 ans. Vous devez croire en vous et saisir les occasions qui se présentent. Comme l'a si bien dit Walter Gretzky : « Vous manquez 100 % des tirs que vous ne tentez pas ». En plus de mes compétences techniques, les habiletés les plus importantes que j'ai dû développer sont mes compétences en communication. Le bon vieux proverbe « c'est en forgeant qu'on devient forgeron » s'applique particulièrement bien. Sortez de votre zone de confort, parlez avec d'autres personnes, portez-vous volontaires pour faire des présentations et ne renoncez pas aux occasions qui s'offrent à vous.

Pourquoi la diversité est-elle importante dans le domaine de la cybersécurité ?

Je suis un homme de l'Asie du Sud, alors je fais toujours partie d'une minorité. À plusieurs reprises, j'ai été traité injustement et j'ai eu l'impression que je n'avais pas le droit à l'erreur, parce que mon travail était davantage scruté à la loupe que celui de mes autres collègues. Les choses sont en train de changer, parce que les organisations savent maintenant qu'il est utile de tenir compte de différents points de vue. C'est particulièrement vrai dans les domaines de la technologie et de la cybersécurité. Par exemple, il a beaucoup été question du biais algorithmique. La reconnaissance faciale a entraîné l'identification erronée de personnes autochtones, noires et de couleur parce que les personnes qui développent l'algorithme et recueillent les données d'essai ne sont pas diversifiées. Aujourd'hui, même les gouvernements ont reconnu ce problème et s'efforcent d'adopter des lois pour éviter ce type de biais. Nous aurons de nouveaux défis à relever à l'avenir, mais le recours à une main-d'œuvre diversifiée et le déploiement d'efforts de sensibilisation nous aideront à les surmonter.